

**BON A TIRER N°**

**Date :**



SARL l'Echo de Brou

15, rue de la République - 28160 BROU  
Tél. 02 37 47 00 52 - [www.brou-publicite.fr](http://www.brou-publicite.fr)  
[brou-publicite@orange.fr](mailto:brou-publicite@orange.fr) - [lechodebrou@orange.fr](mailto:lechodebrou@orange.fr)

**Client :**

**CARACTÉRISTIQUES :**

**Produit :**

**Format :**

**Quantité :**

**Impression :**  Recto  Verso

**Support :**

**Bon à tirer pour fabrication**

à nous retourner daté et signé, le : ...../...../.....

document à nous retourner par mail :  
[lechodebrou@orange.fr](mailto:lechodebrou@orange.fr) ou [brou-publicite@orange.fr](mailto:brou-publicite@orange.fr)

**Nous ne pouvons garantir le rendu des couleurs sur un Bon à Tirer par internet. La visualisation des coloris est liée au paramétrage de chaque écran.**

Nous vous demandons **UNE VÉRIFICATION TRÈS ATTENTIVE** de ce Bon à Tirer et attirons votre attention sur le fait que **VOTRE SIGNATURE VOUS ENGAGE** dans la réalisation de votre travail dans nos ateliers et dégage notre responsabilité en cas de contestation ultérieure.

**3 BON A TIRER** seront au maximum présentés, tout **BON A TIRER** supplémentaire sera facturé au temps passé (50 €HT l'heure).



# ASSEMBLEE GENERALE

## RAPPORT D'ACTIVITES 2021 LA BAZOCHE-GOUET



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET  
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
**LES CARPES DORÉES**





# SOMMAIRE

2

## **COMPTE-RENDU D'ACTIVITES**

*Compte-rendu d'activités pour 2021*

7

## **REMPOISSONNEMENTS**

*Plans d'eau et rivière de 2010 à 2021*

8

## **ETUDE COMPARATIVE DES EFFECTIFS**

*Variation du nombre de pêcheurs*

9

## **RAPPORT FINANCIER**

*Extrait annuel de la comptabilité 2021*

*Bilan Général 2021*

*Rapport des vérificateurs aux comptes*

*Les finances de L'A.A.P.P.M.A.*

14

## **RAPPORT MORAL**

*Les effectifs, les parcours de pêche*

*L'entretien des berges et des plans d'eau*

*La protection des milieux aquatiques*

*La restauration des milieux aquatiques*

*Les activités piscicoles*

*Les activités extra piscicoles*

*Reprise de l'activité de l'APN*

*Renouvellement de notre Conseil d'Administration*

*Team Compétition des Carpes Dorées*

*Le Groupement des AAPPMA du Pays Perche*

*La pêche est en ligne*

23

## **REGLEMENTATION**

*Réglementation de nos plans d'eau*

*Nouveautés réglementaires*

*La carte de pêche 2022*

26

## **INFORMATIONS**

*Calendrier des manifestations*

*Calendrier des concours 2022*

Conception – Réalisation – Rédaction :  
Gérard LEGRET

Crédit photos :  
Gérard LEGRET

Impression et Finition  
L'ECHO de BROU  
Brou Publicité  
02 37 47 00 52





## COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

**A**u cours de l'année écoulée, le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises, le nombre de manifestations et leur importance justifiant ces réunions toujours très constructives pour mener à bien leur déroulement.

Indépendamment de ces réunions liées à son bon fonctionnement, l'A.A.P.P.M.A. était représentée aux deux Assemblées Générales de la Fédération, qui se sont déroulées l'une en visioconférence le 23 avril 2021 et l'autre le 10 novembre en présentiel à Belhomert.

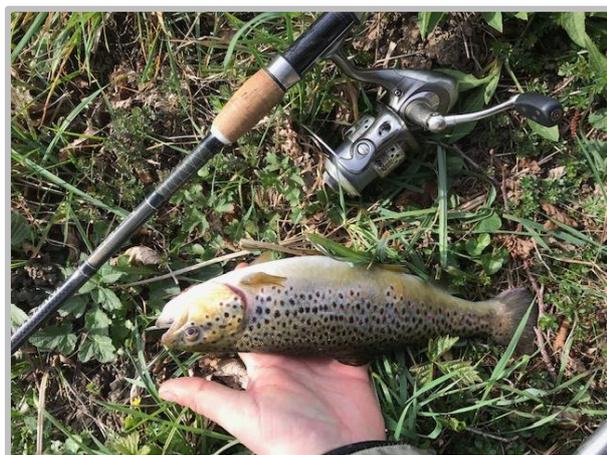
L'Assemblée Générale statutaire du fait de la pandémie n'a pu se tenir en présentiel.

Son déroulement s'est donc fait de deux manières : en présentiel pour voter les rapports chez notre dépositaire Perche Matériaux et en distanciel à l'aide de supports informatisés adressés par mail à nos sociétaires.

Avant d'aller plus avant dans ce compte-rendu d'activités, un petit rappel du rempoissonnement 2021 qui a été effectué comme d'habitude, avec le concours de nombreux bénévoles.

Au cours de ce rempoissonnement, 200 kg de truites fario adultes ont été déversées dans l'Yerre. A noter que 50 kg de géniteurs fario avait précédemment été déversés sur nos parcours restaurés au mois d'octobre 2020 notamment sur les parcours n°2 et 8.

### OUVERTURE DE LA TRUITE



Pour l'ouverture de la truite le 13 Mars, 80 kg de truites avaient été déversées quinze jours auparavant sur l'ensemble de nos parcours. Comme toujours beaucoup de monde sur les berges ce jour-là. Le 09 avril, 60 kg de truites seront à nouveau déversées. Enfin le 30 avril, un nouveau rempoissonnement de 60 kg de truites sera réalisé sur l'ensemble de nos parcours. Au total c'est donc 250 kg de salmonidés et près de 500 poissons adultes qui seront déversés pour un poids moyen de 500 grammes. L'accroissement de la maille ayant augmenté le poids des poissons. De quoi ravir les pêcheurs, l'unique manière aussi de satisfaire la pression de pêche toujours importante en ce début de saison.



Rempoissonnement en truites le 27 février 2021 à La Bazoche-Gouet

Le déversement des truites lors des rempoissonnements nous prend toujours un peu de temps et pour cause... Nous nous attachons en effet à les déverser sur l'ensemble de nos parcours à truites de manière homogène afin que l'ensemble des pêcheurs puisse avoir les mêmes chances de réussite en venant pêcher sur nos parcours. Et cela pour chaque rempoissonnement, quel que soit le nombre de truites à déverser.

## LA VIE AUX PLANS D'EAU G. LECOMTE

Ouverts toute l'année, nos plans d'eau connaissent une fréquentation importante. Il est très rare, surtout en période estivale, de ne rencontrer personne au bord de l'eau. Le plus souvent, les pêcheurs s'installent pour la journée, souvent en famille. Les commodités présentes sur le site n'y sont bien sûr pas étrangères. C'était aussi l'objectif recherché. Les contrôles réalisés montrent aussi qu'un nombre important de pêcheurs d'AAPPMA voisines et même d'ailleurs, surtout des carpistes, pratiquent sur le site.



## TRAVAUX AUX PLANS D'EAU G. LECOMTE



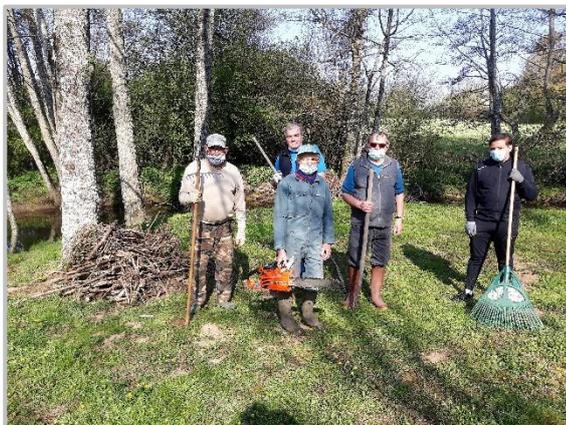
Chaque année, l'histoire se répète... Les violents coups de vent de la période hivernale provoquent la chute d'arbres au bord de l'eau et génèrent au sol de grandes quantités de bois morts qu'il faut ramasser pour garder les berges propres.

Faute d'être ramassées, c'est autant de branches qui finiront dans le cours d'eau lors des crues et contribueront à générer des embâcles. La fréquence et l'importance des tempêtes semblent bien s'intensifier

au fil des ans ; faut-il voir là, l'œuvre du réchauffement climatique ou une simple dérive du climat ?

La question reste posée, mais les aléas sont bien là ! Merci aux bénévoles pour cet indispensable entretien.

## L'ENTRETIEN DES BERGES ET DES PLANS D'EAU



*Un travail physique et pas toujours facile...*

Chaque année, le Chantier Vert de Dunois Perche Insertion est à pied d'œuvre pour l'entretien de nos parcours.

Malheureusement, ce ne fût pas le cas l'an passé. le chef d'équipe s'étant fracturé la cheville, et ne pouvant être remplacé, sauf en arrière saison, nous avons fait le choix de reporter les travaux d'entretien des berges et des haies des plans d'eau à l'année 2022. Un important travail sera donc réalisé cette année en tout état de cause avant l'été prochain.



*L'équipe de bénévoles au travail*



La nature reprend très vite ses droits, nous devons donc être très vigilants sur l'entretien des parcours pour qu'ils restent accessibles aux pêcheurs. D'autres l'étaient dans le passé ne le sont plus aujourd'hui. La pose de barbelés pour le bétail le long de la

rivière les rend impraticables et très dangereux. Dommage ! c'est regrettable pour les pêcheurs, mais aussi pour la vie aquatique. En certains endroits, le milieu est complètement fermé et l'entretien de la végétation des berges est tout simplement impossible !



### LES BELLES PRISES DE LA SAISON PASSEE ...

Chaque année, de jolis poissons sont capturés dans nos plans d'eau et font la fierté des pêcheurs venus passer la journée sur nos sites de pêche. Le plus souvent ces belles prises sont des carpes, certaines font d'ailleurs un poids respectable et passe allégrement la barre des 10 kilogrammes... Nombreux sont les pêcheurs qui viennent de l'extérieur, souvent en famille aussi, pour passer la journée au bord de l'eau.



## NOS AINES DECOUVRENT LES MILIEUX AQUATIQUES



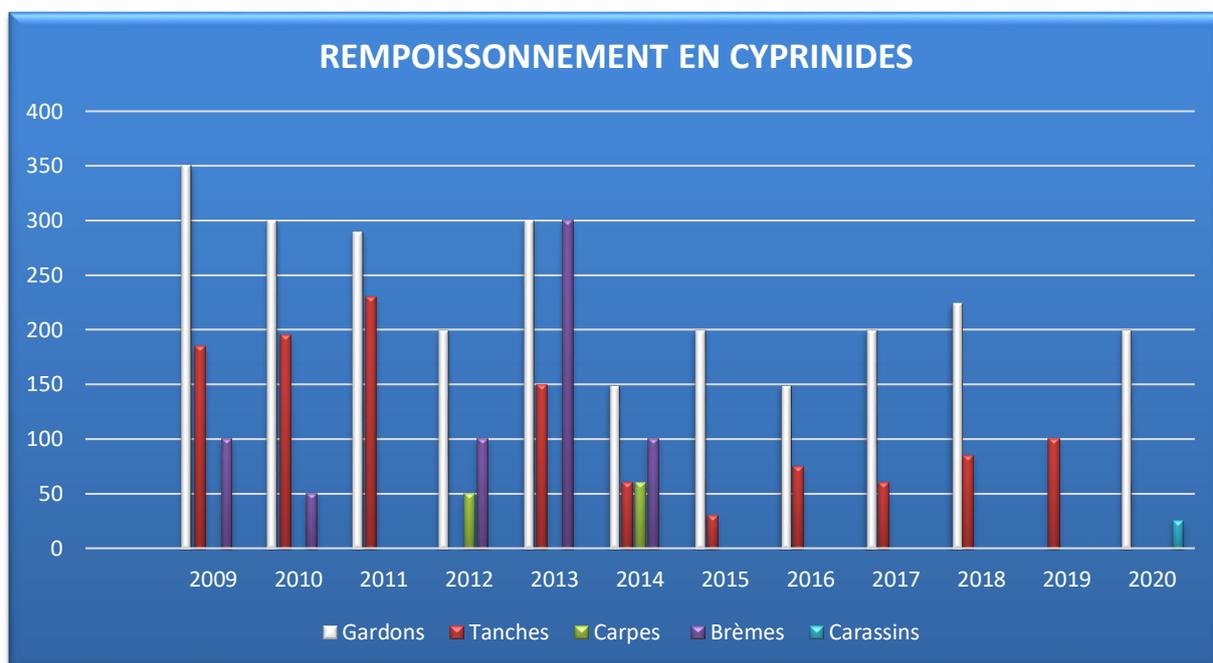
Le 23 août dernier, un petit groupe de la résidence Aquarelle a pu découvrir la pêche aux plans d'eau G. Lecomte à La Bazoches-Gouet. Douce et ensoleillée, la journée était vraiment propice à cette activité nature. Encadré par Myriam l'animatrice de l'EHPAD et Céline la gouvernante, les cinq résidents sont accueillis par les bénévoles de l'AAPPMA Les Carpes Dorées pour découvrir ou redécouvrir (l'un d'eux était un passionné de pêche) les plaisirs de la pêche. Les bénévoles de l'association avaient tout préparé pour que cette courte escapade au bord de l'eau soit une réussite. Et la réussite fut bien là ! A peine installés, les prises s'enchaînent... Gardons, perches frétilent au bout de la ligne, pour le plus grand plaisir de ces pêcheurs débutants.

Comme l'année écoulée, j'ai l'espoir de vous voir très nombreux à nos manifestations en 2022, en espérant que la crise sanitaire nous le permette bien sûr. La première fois le 12 Mars prochain pour l'ouverture de la truite à 6H 43 pour être précis, avec encore une fois ce petit rappel : la taille réglementaire des truites fario est de 30 cm.

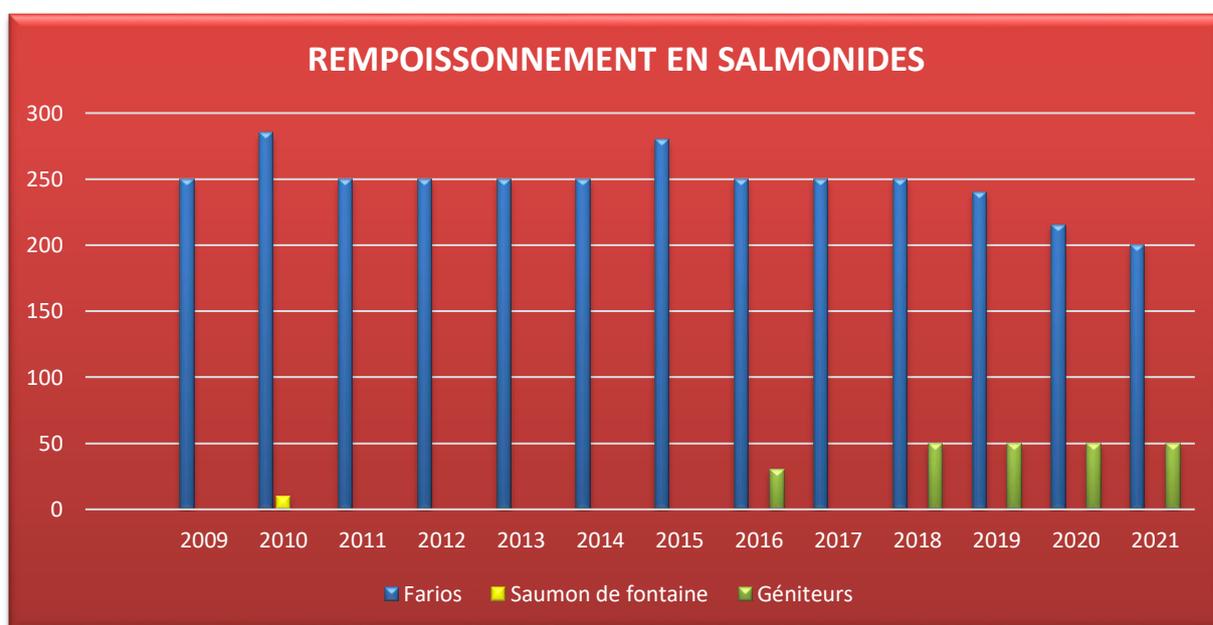
Merci de votre attention ■



## REMPOISSONNEMENTS RIVIERE ET PLANS D'EAU

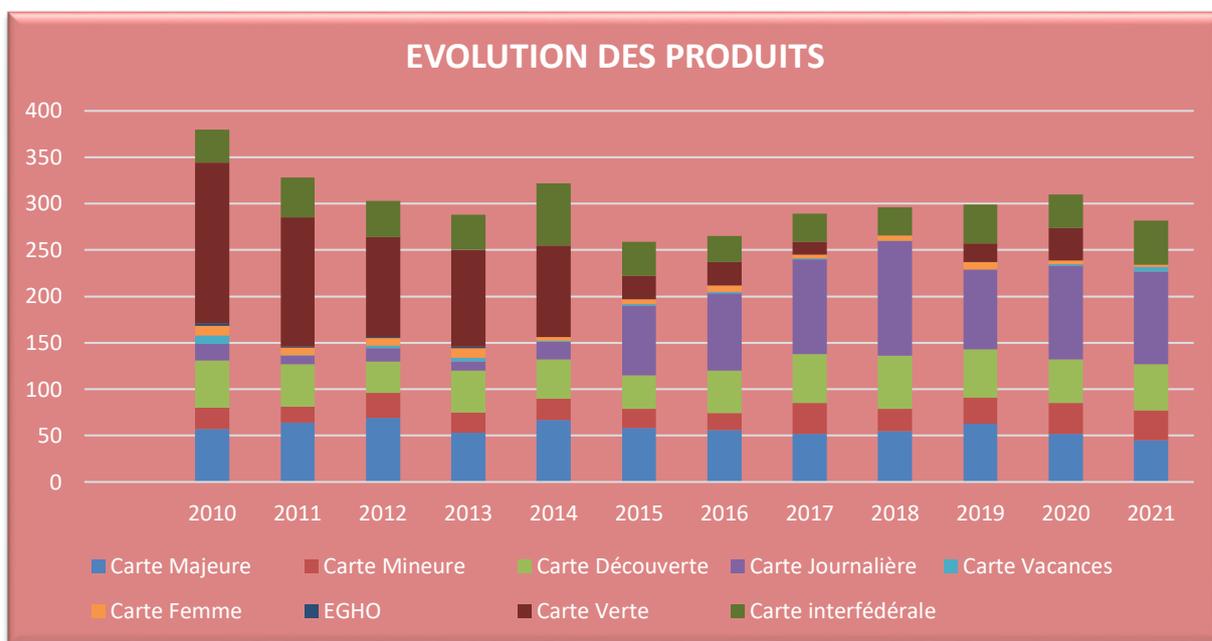


### SUR LES DIX DERNIERES ANNEES



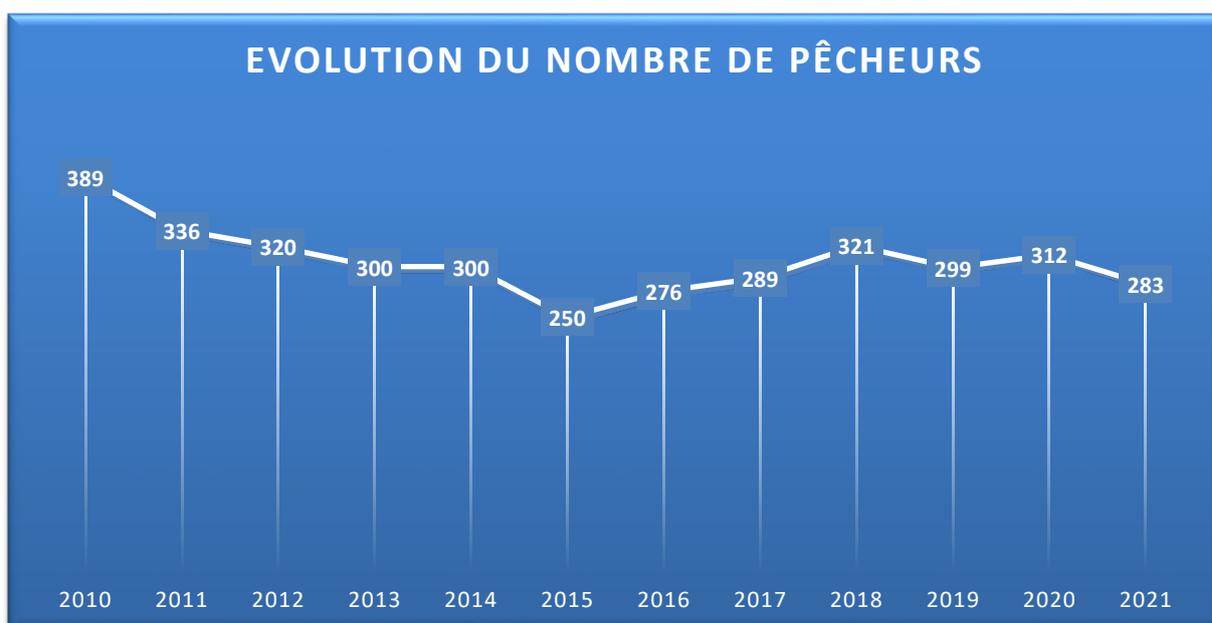
**LE REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO RESTE STABLE. ON NOTERA POUR LA PREMIERE FOIS EN 2016, L'INTRODUCTION DE GENITEURS.**

## ETUDE COMPARATIVE DU NOMBRE DE PÊCHEURS ET DES PRODUITS SUR UNE DECENNIE



### VARIATION DU NOMBRE DE PÊCHEURS PAR PRODUITS

#### LES EFFECTIFS DE L'A.A.P.M.A.



CE GRAPHIQUE MET EN EVIDENCE L'EVOLUTION DU NOMBRE DE PÊCHEURS AU SEIN DE L'AAPPMA AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

## A.A.P.P.M.A "LES CARPES DOREES"

## COMPTES DE RESULTAT 2021

## CHARGES

<b>COTISATIONS</b>	<b>1556,80</b>
FD	20,80
Cartes bailleur	312,00
Cartes C.A.	1080,00
Cartes promotionnelles	144,00
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>2850,27</b>
Frais financiers / impayés	77,86
Brochures / internet	493,20
Entretien / équipement	416,49
Frais d'A.G. A.A.P.P.M.A.	
Frais d'A.G. F.D	74,00
Ristournes dépositaires	234,00
Cadeaux / cérémonie	
Frais de déplacements	40,00
Promotion loisir pêche	
Assurances	312,00
Cotisations	344,50
Fournitures pour l'APN	
EDF vannage du Glaçis	170,41
Annonces et insertions	304,32
Fournitures administratives	383,49
Autres fournitures	
Autres charges - téléthon	
Indemnités diverses	
<b>EXPLOITATION</b>	<b>6404,43</b>
Alevinage	
Empoisonnement	1927,58
Garderie	210,00
Entretien des parcours	
Frais liés aux manifestations	100,33
Concours de pêche	
Location immobilière SDF	63,50
Manifestations (lotos)	4026,02
Taxe foncière	77,00
<b>TOTAL</b>	<b>10811,50</b>
<b>DEFICIT</b>	

## PRODUITS

<b>COTISATIONS</b>	<b>3271,65</b>
Majeures et interfédérales	2247,10
Femmes et mineures	320,15
Découvertes	144,00
Journalières	500,00
Cartes hebdo	60,40
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>4546,91</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>1275,26</b>
Subvention APN CD 28	
Subvention communale	630,00
Subvention Ent. berges	
Subvention garderie	254,00
Subvention alevinage	
Autre subvention	
Subvention FD matériel	51,26
Subvention APN FD	
Subvention C. Départemental	300,00
Subvention tirs cormorans	40,00
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>21,02</b>
Intérêts CSL C.A.	0,25
Intérêts parts sociales	0,40
Intérêts Livret A	4,84
Intérêts Crédit Mutuel	15,53
<b>EXPLOITATION</b>	<b>7488,10</b>
Atelier Pêche Nature	
Activités annexes Team	260,00
Autres produits	142,00
Produits exceptionnels	8,30
Dons	100,00
Concours de pêche	
Prestation de service	40,00
Manifestations (lotos)	6937,80
<b>TOTAL</b>	<b>12056,03</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>1244,53</b>

A.A.P.P.M.A. LES CARPES DOREES

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

## REPORT A NOUVEAU

Solde au 31 12 2020	<b>38154,92</b>
Résultat de l'exercice	1244,53

**TOTAL** **39399,45**

## REPARTITION DES FONDS

Compte courant C.A.	25799,91
Compte courant C.M.	889,59
Livret Bleu C.M.	3122,72
Compte sur livret C.A.	509,49
Capitop Euroblig C	7956,57
Livret A	974,19
Parts sociales	20,00
Caisse	309,50

**TOTAL** **39581,97**

Chèques non débités	471,02
Charges à payer	
Produits à recevoir	288,50

**TOTAL** **39399,45**

Fait à LA BAZOCHE-GOUET

Certifié conforme, le 19-févr-22

Le Trésorier,

Marc-Vincent CHAUVEAU



## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

---

Le 04 mars 2022, nous nous sommes rendus à la salle des Arcades avec le Trésorier, Monsieur Marc-Vincent CHAUVEAU, ainsi que le Président, Monsieur Gérard LEGRET.

L'ensemble des journaux de comptabilité, pièces comptables, justificatifs des recettes et dépenses nous ont permis de constater la parfaite concordance et sincérité des comptes de l'A.A.P.P.M.A. « LES CARPES DOREES ».

### Solde des comptes au 31 Décembre 2021 :

❖	Compte courant C.A.	25799,91
❖	Compte courant C.M.	889,59
❖	Livret bleu C.M.	3122,72
❖	Compte sur livret C.A.	509,49
❖	Capitop Euroblig C	7956,57
❖	Livret A C.A.	974,19
❖	Parts sociales	20,00
❖	Caisse	309,50
		<b>39581,97</b>

En conséquence, nous vous invitons à féliciter le Trésorier et lui donner quitus pour l'exercice 2021.

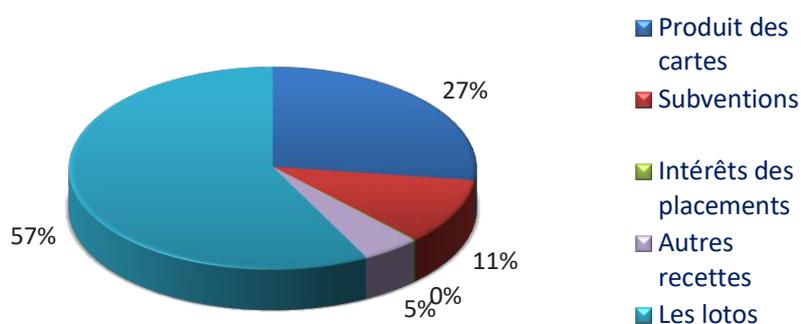
Les vérificateurs aux comptes,

Robert LINCKER

Jean-Faustin BETAYENE

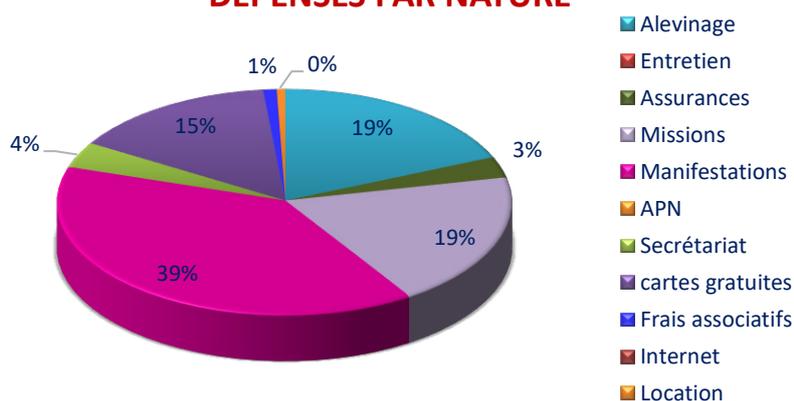
## LES FINANCES DE L'A.A.P.P.M.A. EN 2021

### RECETTES PAR NATURE



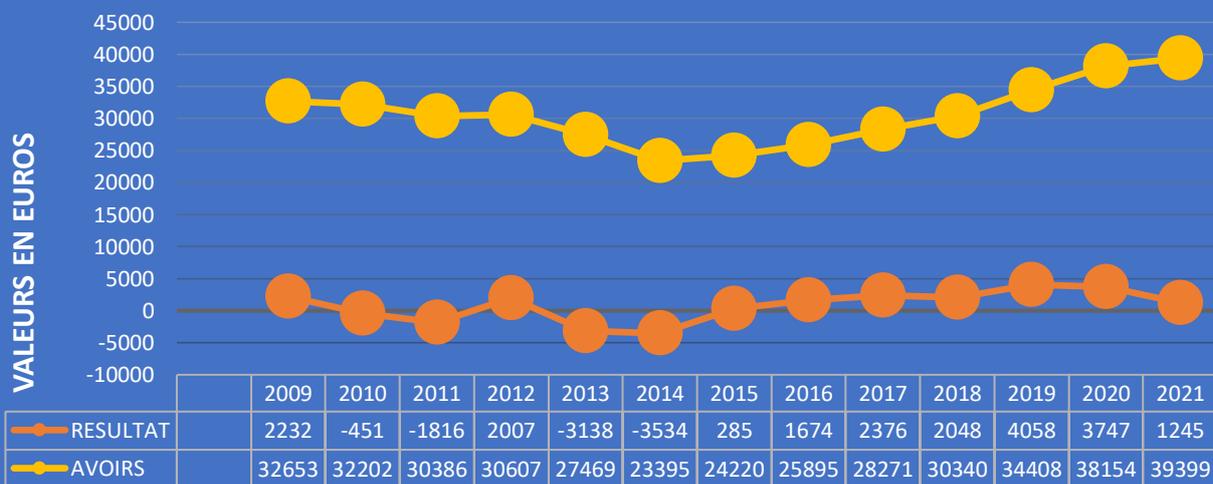
Ce graphique fait ressortir l'importance des recettes extra-piscicoles et ce que représente réellement le produit des cartes dans les recettes de l'association en 2021.

### DEPENSES PAR NATURE

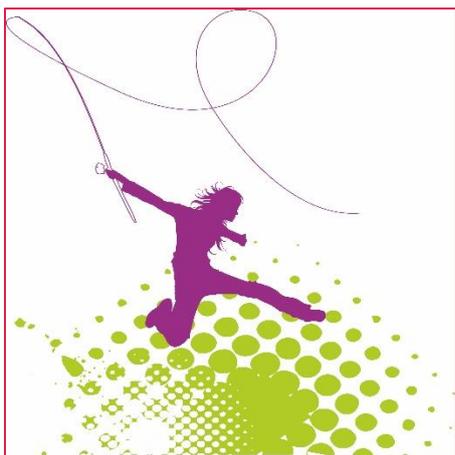


Ce graphique met en évidence l'importance des dépenses par nature. L'alevinage, les missions statutaires, et surtout celles liées aux manifestations comme les lotos représentent les postes les plus importants.

### HISTOGRAMME DU COMPTE DE RESULTATS







## RAPPORT MORAL

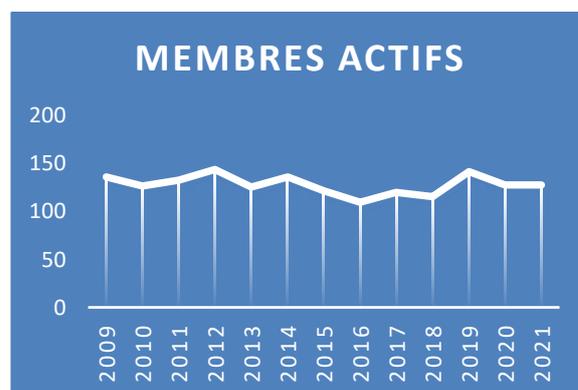
L'année 2021 n'a pas été meilleure que l'année précédente ! Encore une année qu'il nous faut oublier au plus vite ! Exit le retour à une vie normale ! Si nous avons gardé un peu secrètement il est vrai, l'espoir que la crise sanitaire s'éloignerait rapidement et appartiendrait vite au passé, les vagues successives de la Covid 19 ont vite refroidi nos espoirs d'un retour à la normalité. Un long cortège de contraintes gouvernementales impactant nos libertés individuelles perdura l'année entière. Un vaccin fit bien son apparition au printemps, mais sa mise en œuvre d'un point de vue vaccinal pour la population rencontra vite des divergences au sein de celle-ci et du monde scientifique. A l'heure où j'écris ces lignes, 3 doses de vaccin sont nécessaires pour bénéficier d'un pass sanitaire sans avoir de garantie sur la probabilité de doses supplémentaires. Vous l'avez compris, difficile dans ces conditions d'élaborer un programme de manifestations et d'actions qui permette à notre association un fonctionnement normal. Espérons qu'en 2022, nous puissions enfin sortir de cette crise.

### LES EFFECTIFS

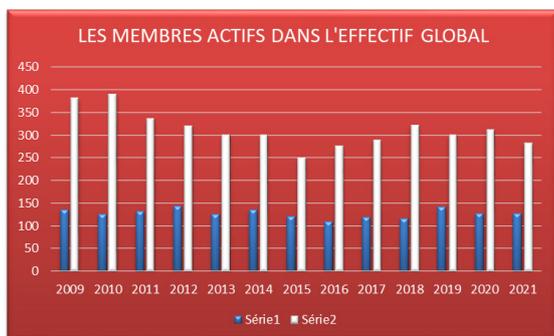
Au cours de l'année 2021, l'A.A.P.M.A « Les Carpes Dorées » a délivré 127 cartes de membres actifs, dont 48 cartes interfédérales, 44 cartes « personne majeure », 1 carte automnale, 32 cartes « personne mineure », 2 cartes « découverte » pour les femmes. Pour les membres dits associés : 48 cartes « découverte » pour les moins de 12 ans, 5 cartes hebdomadaires, 100 pêcheurs ont fait le choix d'une carte journalière pour les plans d'eau G. Lecomte. L'A.A.P.M.A. a accueilli ainsi 283 pêcheurs de toute classe d'âge sur ses parcours. Concernant les membres actifs, l'effectif est exactement le même. A contrario, la vente des cartes journalières est en légère baisse avec 36 cartes en moins pour la saison.

### ● Légère érosion des membres actifs

Constatée en 2020, cette légère érosion s'est maintenue au même niveau en 2021, conséquence de la pandémie du Covid 19. La vente des cartes journalières aux plans d'eau G. Lecomte est identique à l'an passé. Par contre, nous perdons les 35 cartes du plan d'eau du Vieux Moulin. Des contrôles s'imposent sur ce site...



Certes, il faut vérifier que la réglementation est bien appliquée, à cela s'ajoute aussi les difficultés de stationnement résolues en cours d'année.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on observe pour cet exercice une grande stabilité sur l'ensemble des produits avec l'année 2020. La frilosité des pêcheurs est restée de mise cette année encore, comparée aux chiffres de 2019, avec comme cause principale le Covid bien sûr et ses contraintes ; sans perdre de vue toutefois, les conditions climatiques assez déplorable de l'année dernière. Souhaitons que cette année nous soit plus favorable d'un point de vue climatique, et que la situation sanitaire s'améliore aussi...

Pour clore ce chapitre, je le rappelle et je le dis tous les ans, en aucun cas les véhicules ne doivent être garés dans les champs de propriétaires riverains, et à fortiori directement au bord de la rivière. Respectez les clôtures, les cultures, ne laissez aucun débris, c'est le moins que nous puissions faire pour garder de bonnes relations avec nos riverains et pérenniser nos parcours.

## L'ENTRETIEN DES BERGES ET DES PLANS D'EAU

**● Une nécessité à bien des égards !**  
Le Chantier Vert de Dunois Insertion est à pied d'œuvre sur nos parcours depuis de nombreuses années maintenant. Et cette

année encore, j'ai signé la convention annuelle qui nous permettra d'avoir un programme de travaux d'entretien des berges sur nos parcours ainsi que nos plans d'eau.



En ce qui concerne l'année 2021, nous l'avons évoqué tout à l'heure dans le rapport d'activité, le chantier vert de DPI n'a pu intervenir comme d'habitude. Un programme de travaux est déjà prêt pour cette année, le travail ne manque pas, de quoi occuper l'équipe et les bénévoles.

## LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

**● Une priorité absolue !**  
Inscrite dans ses missions d'intérêt général liées à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, il va de soi que l'A.A.P.M.A. est à la fois sensible et attentive à tout ce qui touche ce patrimoine naturel à l'équilibre fragile, et plus généralement l'environnement. Toute action d'information, de formation, d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques, du développement durable et de la biodiversité ne peut être que profitable à notre cadre de vie, ne l'oublions surtout pas !

## LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



**Les déversements de géniteurs** Chaque année depuis 2016, nous déversons des géniteurs de truites fario en lieu et place des truitelles comme nous le faisons auparavant sur nos parcours à truites. En septembre dernier, nous avons donc déversé 50 kg de géniteurs fario sur l'ensemble de nos parcours restaurés.



## LES ACTIVITES PISCICOLES

Exit nos activités piscicoles en 2020 ! La pandémie et les mesures prises par le gouvernement ne nous ont pas laissé le choix. Les contraintes étaient telles qu'il était impossible d'organiser quoi que ce soit. Nous n'avons pas pu ouvrir l'atelier pêche nature, les risques sanitaires nous ont paru trop importants. Pas de fête de la pêche non plus, ni de concours avec le CD 28. Là encore, les exigences sanitaires qu'on nous demandait rendaient quasiment impossible le déroulement du concours. Je ne vous parle pas non plus de la convivialité ... inexistante ! Espérons qu'il en sera autrement cette année.

## LES ACTIVITES EXTRA-PISCICOLES

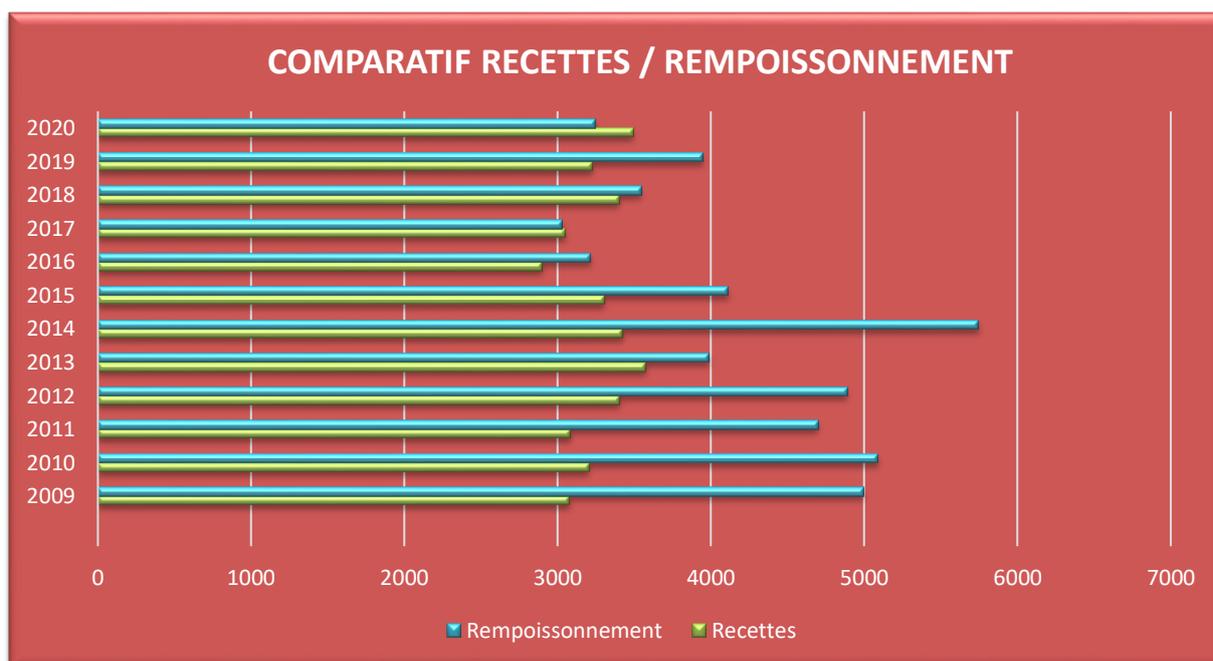
● **Toujours aussi indispensables !**

Difficile d'imaginer de ne plus organiser de lotos ! Ces recettes sont prépondérantes pour continuer d'assurer l'ensemble de nos activités et maintenir le rang de l'association.

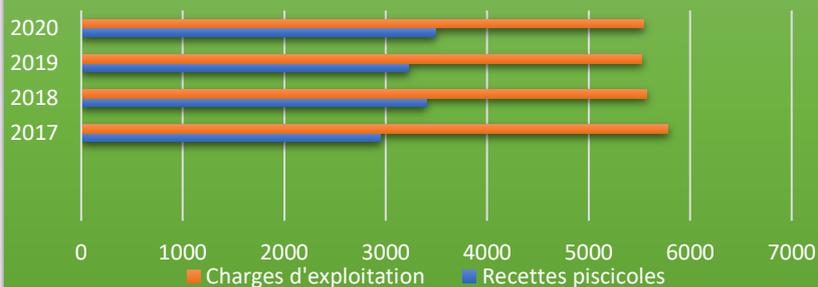




La seule recette des cartes de pêche au sein des activités halieutiques est largement insuffisante pour couvrir les charges d'exploitation et administratives. En moyenne, c'est près de 15 000 € de charges constatées au 1er janvier chaque année qu'il faut financer. Les seules ressources piscicoles sont largement insuffisantes. Elles ne couvrent même pas les dépenses d'exploitation. Il nous faut donc compenser par des activités extra-piscicoles. Les ressources générées par l'organisation de lotos y contribuent pour l'essentiel, sans elles, nous serions dans l'obligation de revoir à la baisse notre mode de fonctionnement, et peut-être même nos investissements, ce qui serait fort dommageable pour l'AAPPMA et les pêcheurs bien sûr. En 2021, un seul loto pu avoir lieu, le 05 décembre dernier



## CHARGES D'EXPLOITATION / RECETTES PISCICOLES



Les charges d'exploitation sont plus de la moitié supérieure au produit des cartes de pêche. Pour être à l'équilibre, il faudrait supprimer par exemple, l'entretien des parcours et diminuer de manière drastique le coût des rempoissonnements ! Inconcevable...

## REPRISE DE L'ACTIVITE DE L'ATELIER PÊCHE NATURE



A cause de la pandémie du Covid 19, nous n'avons pas pu ouvrir l'APN en 2020 ni même en 2021. Il est très important que nous reprenions cette activité afin de former des jeunes pêcheurs désireux de s'investir dans le loisir « Pêche ». Indépendamment du loisir pêche, le volet sur la découverte de la nature, et surtout la protection des milieux aquatiques est de première importance. L'atelier va donc rouvrir dans les toutes prochaines semaines avec une nouvelle équipe d'encadrants. Un programme d'activités vient d'être établi à cette fin, il est riche en matière de diversité dans la pratique de la pêche de loisir. Comme les années précédentes, il ouvrira le mercredi de 14 h à 17 h selon le calendrier prévu.

## RENOUVELLEMENT DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



### ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA PERIODE 2022 -2026

A cause de la pandémie liée au Covid 19, l'élection des organes dirigeants des AAPPMA qui devait se dérouler normalement à la fin de l'année 2020 a été repoussée d'une année. Cette prolongation n'a en rien résolu les difficultés liées à son bon déroulement cette année. La crise étant toujours là, de pair avec les contraintes sanitaires bien sûr, son organisation ne fût pas si simple à mettre en place pour rester dans le cadre réglementaire...

Le 31 octobre 2021, à 10 heures à la salle des Fêtes, les membres actifs présents ont donc désignés à la majorité relative et à bulletins secrets pour constituer le Conseil d'Administration les membres suivants : Messieurs G. LEGRET, X. RICHARD, M-V. CHAUVEAU, B. TESSIER, A. BERCY, D. VERY, E. PHILIPPE, CH. CATHELIN, G. DESPORTES, H. BORDIER, R. BERCY, G. OLLIER.

Le Bureau élu par les membres du Conseil d'Administration ne change pas, à l'exception du secrétaire, Claude GALBY qui ne se représentait pas au Conseil d'Administration. L'organigramme est donc le suivant : à la Présidence, Gérard LEGRET, à la Vice-présidence, Xavier RICHARD, le poste de Trésorier est conservé par Marc-Vincent CHAUVEAU, enfin le secrétariat incombe à Daniel VERY. Au final, une équipe très peu renouvelée, si ce n'est la présence d'un jeune administrateur en la personne de Romain BERCY.

De ces élections, il en résulte une équipe un peu plus restreinte que précédemment, composée de douze administrateurs contre quinze auparavant. Les projets ne manquent pas pour les prochaines années, nos missions sont nobles et passionnantes, de nouveaux challenges attendent ces bénévoles, mais je ne doute pas de leur capacité à porter assez haut les couleurs de l'AAPPMA pour les cinq années à venir pour peu que dynamisme et vitalité ne fassent pas défaut.

## TEAM COMPETITION DES CARPES DOREES



L'AAPPMA s'enrichit d'un nouveau club ! Une première pour l'association ! Sept compétiteurs ont fait le choix de rejoindre l'association et représenteront donc les Carpes Dorées lors des concours et des différentes compétitions. Un choix qui fait honneur à l'association et contribue ainsi à porter un peu plus haut les couleurs de l'association, je l'évoquai justement tout à l'heure. Nous aurons bien sûr l'occasion, du moins je le souhaite de suivre le parcours du club en compétition cette année.

Ils sont donc sept aujourd'hui à porter ce maillot, je devrai plutôt dire, nous sommes huit, car bien entendu, je fais partie du club. Déjà présent l'année dernière dans l'association, du moins pour quatre d'entre-eux, (Guillaume nous a rejoint en fin d'année, Joël et Bruno en ce début d'année), ces compétiteurs nous apporteront leur expérience de la compétition et plus généralement leur expérience tout court concernant le loisir pêche. La compétition représente, on le sait, une pêche de haute précision, l'aboutissement extrême d'une technique, celle de la grande canne et de la pêche au coup, c'est d'ailleurs généralement la première pêche qui est pratiquée pour s'initier et sans doute, la première des écoles...il me reste bien sûr à vous les présenter.

Je pense qu'ils sont dans la salle pour assister à nos travaux et je vais leur demander de se lever pour les présentations. Aurélien AUBRY, Bernard BAUDRY, Eric LEVILLAIN, Vincent LOPEZ, Guillaume SINEAU, Joël PORRIER et Bruno PEDINI forment aujourd'hui le Team compétition des Carpes Dorées. Nous les félicitons et leur souhaitons beaucoup de réussite...

## LE GROUPEMENT DES AAPPMA DU PAYS PERCHE



La date de l'Assemblée Générale du Groupement n'est pas encore fixée à l'heure où j'écris ces lignes. Cette Assemblée Générale est importante, elle permet en effet de quantifier les actions portées par le Groupement, mais aussi d'avoir une analyse très fine des activités associatives au sein du Groupement. Vous êtes bien sûr tous invités à y participer.

### ● **Le site internet**

[www.groupementpecheduperche.com](http://www.groupementpecheduperche.com)

Le nouveau site du Groupement est en ligne. Laurence et moi, avons mis à profit le premier confinement de l'an passé pour travailler à sa construction. La nouvelle architecture est donc responsive et adaptée à l'ensemble des outils de communication actuels. Plus ergonomique aussi, il s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités très utiles. Ne vous privez pas de le visiter et de le faire connaître...

## LES HEBERGEMENTS LABELLISES



Le département compte aujourd'hui de nombreux hébergements « Qualifiés Pêche », Sur notre territoire, les hébergements concernés sont les suivants : 🌿🌿🌿

### ❖ **Gîte indépendant (6 personnes)**

**Marie-Claire et Joël Ferré**  
La Durandière  
28330 La Bazoche-Gouet

### ❖ **Gîte indépendant (2 personnes)**

**Mireille et Daniel Aubry**  
28, rue de la Guinette  
28330 La Bazoche-Gouet

### ❖ **Gîte de groupe (26 personnes)**

**Mairie de La Bazoche-Gouet**  
Place du Marché  
28330 La Bazoche-Gouet

### ❖ **Gîte indépendant (4 personnes)**

**Dominique et Michel Krecke**  
Le Presbytère  
28330 Soizé

### ❖ **Gîte indépendant (6 personnes)**

**Anne-Marie et Claude Cochereau**  
La Cheminée  
28330 Authon du Perche

### ❖ **Gîte indépendant (2 personnes)**

**Catherine Galais**  
Les Terres Douces  
28330 St-Bomer

## LA PÊCHE EST EN LIGNE



En quelques clics, vous le savez, vous pouvez désormais acheter votre carte de pêche vous-même sur internet ou chez nos dépositaires. Aujourd'hui, la totalité de nos cartes sont vendues par nos dépositaires sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur investissement dans ce domaine.

### L'A.A.P.P.M.A. compte à ce jour quatre dépositaires :

#### ❖ L'Espace Emeraude

23, route d'Authon du Perche  
LA BAZOCHE-GOUET

#### ❖ Le BarBaz – Bar - Tabac

12, rue du Général Leclerc  
LA BAZOCHE-GOUET

#### ❖ Le Café du Marché

Place de la Mairie  
LA BAZOCHE-GOUET

#### ❖ Camping Municipal

La Rivière  
Ouvert du 09 Avril au 09 Octobre

Je ne souhaite pas être trop long dans ce rapport moral, je pense vous avoir dit l'essentiel, d'autres sujets seront abordés par nos intervenants, nos invités, sans oublier bien sûr nos amis les pêcheurs.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les pêcheurs qui ont pris leur carte à l'association, et qui chaque année nous font confiance. Au sein de mes activités, le monde de la pêche et la gestion de l'A.A.P.P.M.A représentent une part

importante, vous le savez. J'essaie de n'oublier personne, je suis à votre écoute toute l'année.



Je vous espère nombreux sur nos parcours, et je vous souhaite de prendre quelques jolies prises sur nos parcours de pêche. Merci encore de votre attention ■





# INFORMATIONS AUX PÊCHEURS POUR L'ANNEE 2022

## RAPPELS

Pour tous les plans d'eau de l'A.A.P.P.M.A :  
Voir le règlement intérieur sur les panneaux  
d'affichage

- LES PLANS D'EAU « G. LECOMTE n°1 et 2 » ET CELUI DU « VIEUX MOULIN » A CHAPELLE-ROYALE SONT OUVERTS TOUTE L'ANNEE.
- COÛT DE LA CARTE JOURNALIERE : 11,00 €



## NOUVELLE REGLEMENTATION DEPUIS 2017

### ● CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Sur l'ensemble des cours d'eau et plans d'eau classés eaux libres :  
Prélèvement maximal de 3 carnassiers (brochet, sandre, black-bass) par jour  
dont deux brochets au maximum. Nouvelles tailles minimales de capture :

- Brochet : 60 cm
- Sandre : 50 cm
- Truite fario : 30 cm

## NOUVELLE CLASSIFICATION DE L'YERRE

Par arrêté préfectoral, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Yerre est  
reclassée en 1<sup>ère</sup> catégorie avec l'application de la  
réglementation pêche en 1<sup>ère</sup> catégorie. (Pour rappel :  
ouverture du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> dimanche de  
septembre inclus).

L'Ozanne amont, la Foussarde, la Sonnette, la Sainte Suzanne, la Thironne sont  
également concernées par cette nouvelle réglementation.



## RAPPEL DES NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES



**APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DE LA PÊCHE DES EAUX LIBRES SUR LES PLANS D'EAU « G.LECOMTE » ET LE PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN.**

**REGLEMENTATION DE LA PÊCHE DU BROCHET DANS CES PLANS D'EAU**

Sa pêche est permise du 1<sup>er</sup> au 30 janvier 2022 (fermeture du brochet)

Ouverture du brochet : du 30 avril 2022 au 31 décembre 2022

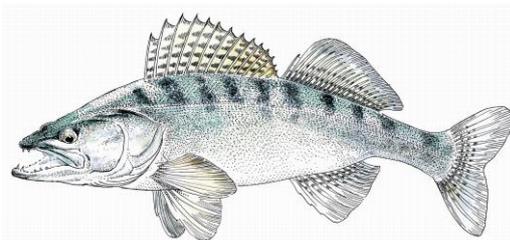
Par ailleurs seuls les brochets dont la longueur est comprise entre 60 et 80 cm pourront être conservés.

Arrêté préfectoral n° ddt – sgreb –pn 021 -039



### AUTRE INFORMATION REGLEMENTAIRE...

**L'ouverture décalée du sandre, qui aura lieu le 4 juin 2022**



A partir de 2020, l'ouverture de la pêche du sandre sera décalée au premier samedi de juin. Cette mesure s'appliquera en Eure-et-Loir sur tous les cours d'eau et plans d'eau classés en seconde catégorie.

## TARIFS CARTES DE PECHE 2022

Cartes		Tarifs 2021		
Carte Personne majeure interfédérale	Carte annuelle « personne majeure » avec « vignette EHGO » incluse. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Carte donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI, et 17 de l'URNE. <b>Tarif unique au sein de l'EHGO</b>	CPMA	FNPF	27,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	20,80 €
		AAPPMA	Cotisation	21,00 €
		EHGO	Vignette	22,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé EHGO</b>	<b>100,00 €</b>		
Carte Personne majeure	Carte annuelle « personne majeure ». 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA	FNPF	27,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	20,80 €
		AAPPMA	Cotisation	21,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/EHGO</b>	<b>78,00 €</b>		
Carte Personne mineure	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	2,70 €
			Agence de l'eau	0,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	8,80 €
		AAPPMA	Cotisation	9,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/EHGO</b>	<b>21,00 €</b>		
Carte Découverte	Carte annuelle « Découverte » Jeune de moins de 12 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche, <b>une seule ligne</b> <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	0,50 €
			Agence de l'eau	0,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	2,50 €
		AAPPMA	Cotisation	3,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>6,00 €</b>		
Carte Journalière	Carte journalière disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Doit y figurer expressément le jour de validité.</b>	CPMA	FNPF	2,90 €
			Agence de l'eau	1,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	2,10 €
		AAPPMA	Cotisation	5,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/AR/EHGO</b>	<b>11,00 €</b>		
Carte Hebdomadaire 1- avec le timbre cpma préimprimé	Validité 7 jours consécutifs, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Doit y figurer expressément les jours de validité.</b> <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	9,20 €
			Agence de l'eau	3,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	10,00 €
		AAPPMA	Cotisation	10,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>33,00 €</b>		
Carte « Découverte Femme »	Carte annuelle « Découverte Femme » 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche, une seule ligne. <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	5,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	10,40 €
		AAPPMA	Cotisation	10,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>35,00 €</b>		
Vignette EHGO	Vignette donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI et 17 de l'URNE <b>Uniquement pour les détenteurs d'une simple carte « Personne majeure » n'ayant pas fait le choix de la carte majeure interfédérale au départ.</b> <b>Tarif unique au sein de l'EHGO</b>	EHGO	Vignette	35,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>Imposé EHGO</b>	<b>35,00 €</b>

## Informations complémentaires...

⇒ Achat de la carte de pêche sur Internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

⇒ En cas de perte de la carte de pêche, possibilité de réimpression auprès de son dépositaire ou de la Fédération départementale, sans frais supplémentaire.

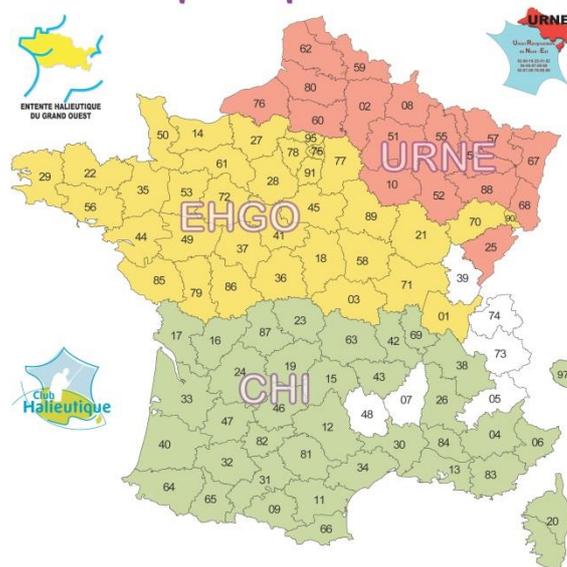
⇒ Les cartes « Personne mineure », « découverte », « découverte femme » et « hebdomadaire » bénéficient gratuitement de la réciprocité EHGO, CHI et URNE.

⇒ **Accès aux 17 départements du Groupement de l'URNE (Union Réciprocitaire du Nord-Est)** Les pêcheurs détenteurs de la carte Interfédérale ou de la vignette EHGO à 35 € pourront, sans supplément, s'adonner à leur loisir dans les **17 départements (\*)** qui la composent (**au sein de leurs associations réciprocaires**).

**(\*) 02 Aisne, 08 Ardennes, 10 Aube, 25 Doubs, 51 Marne, 52 Haute Marne, 54 Meurthe et Moselle, 55 Meuse, 57 Moselle, 59 Nord, 60 Oise, 62 Pas de Calais, 67 Bas Rhin, 68 Haut Rhin, 76 Seine Maritime, 80 Somme, 88 Vosges.**



**Avec la carte de pêche InterFédérale pêchez plus loin...**



La carte de pêche InterFédérale permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocaires des 91 départements adhérents du CHI / EHGO / URNE





## MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2022



**SOUS RESERVE DE LA  
SITUATION SANITAIRE**

30 JANVIER	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
27 FEVRIER	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
26 FEVRIER	❖ REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
12 MARS	❖ OUVERTURE GENERALE DE LA TRUITE FARIO
12 MARS	❖ CAPTURE DU BROCHET en 1 <sup>ère</sup> catégorie (réglementation spécifique)
20 MARS	❖ ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'A.A.P.M.A.
08 AVRIL	❖ REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
30 AVRIL	❖ OUVERTURE DU BROCHET en 2 <sup>ème</sup> catégorie
NON FIXE	❖ REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
07 MAI	❖ CONCOURS DE PÊCHE (Groupement des AAPPMA du Pays Perche)
04 JUIN	❖ CONCOURS ENFANTS ( <u>à confirmer</u> )
05 JUIN	❖ LACHER DE TRUITES AU PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN ( <u>à confirmer</u> )
16 JUILLET	❖ CONCOURS DE PÊCHE CD 28 PLANS D'EAU DE LA BAZOCHE-GOUET
18 SEPTEMBRE	❖ FERMETURE DE LA TRUITE FARIO
18 SEPTEMBRE	❖ FERMETURE DU BROCHET en 1 <sup>ère</sup> catégorie
16 OCTOBRE	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
11 DECEMBRE	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
POUR INFO	❖ LES JOURS INDIQUES SONT INCLUS

## CALENDRIER DES CONCOURS 2022



SOUS RESERVE DE LA SITUATION SANITAIRE

DATE	LIEU	ORGANISATEUR
08 MAI	MARGON	AAPPMA LA NOGENTAISE
07 MAI	MARGON	GROUPEMENT DU PAYS PERCHE
05 JUIN	A DEFINIR	AAPPMA – FÊTE DE LA PÊCHE
18 JUIN	LANDELLES	AAPPMA DE MANOU
16 JUILLET	LA BAZOCHE-GOUEZ	AAPPMA
A DEFINIR	A DEFINIR	FD 28 INTER-AAPPMA
A DEFINIR	MARGON	AAPPMA LA NOGENTAISE

A.A.P.P.M.A. LES CARPES DOREES – Membre de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir  
 Etablissement reconnu d'utilité publique pour la mise en valeur du domaine piscicole  
 Association agréée de protection de l'environnement  
 Membre du Groupe des AAPPMA du Pays Perche



...

# GÉNÉRATION PÊCHE

...



Retrouvez-nous  
sur les routes du  
Tour de France...

